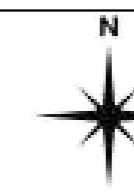


Légende

- Limite communale
- Servitude AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- Servitude I3 : Servitudes de canalisations de transport et distribution de gaz
- Limite zone de dangers très graves
- Limite zone de dangers graves
- Limite zone de dangers significatifs
- Servitude I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- Servitude AS 1 : Servitudes attachées à la protection des eaux potables
- Servitude PM1 : Servitudes relatives au Plan de Prévention des Risques Naturels




Servitudes non représentées sur le plan :

Servitude AS : Servitudes pour la pose de canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (concerne tout le territoire communal)

Servitude EL3 : Servitudes de halage et de marche pied (concerne la rive droite de la Vilaine)

Servitude EL11 : Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération (concerne la RN 165)

Servitude T7 : Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (concerne tout le territoire communal)



QUARTA
www.quarta.fr
AGENCE DE ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
123 rue du Temple de Blois
55184 SAINT JACQUES DE LA LANDE
Tel : +33 (0)2 99 59 12 12
contact@quarta.fr

ARRET : 04/07/2019
APPROBATION :

Dossier n°
SJ17210BU

Echelle :
1/10 000